

Atelier pour l'Afrique Subsaharienne  
"FORMATION DE MASSE EN MILIEU RURAL, ÉLÉMENT DE RÉFLEXION POUR LA  
DÉFINITION D'UNE POLITIQUE NATIONALE"

Ouagadougou, Burkina Faso  
30 mai au 3 juin 2005

**Le projet Centres des Métiers Ruraux « CMR »**

**Dr COULIBALY Adama**  
Vétérinaire, Coordinateur National  
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

**1/ Introduction.**

La Côte d'Ivoire connaît une forte croissance démographique accompagnée d'une urbanisation rapide. L'intensité et la durée de ces phénomènes en font des enjeux importants du secteur agricole et du développement rural. Cela impose des remises en cause fondamentales à deux niveaux :

***1.1/ Au niveau des systèmes de production agricole, favoriser l'accroissement de la productivité des facteurs de production.***

- accroître la productivité des sols; les systèmes de production agricoles actuels assurant de moins en moins la fertilité des sols, en raison des temps de jachère devenus brefs.
- accroître la productivité du travail; car il y a de moins en moins d'actif dans le milieu rural (7 ruraux pour 1 urbain en 1960 et 1 rural pour 1 urbain en 1995).
- accroître la productivité du capital ; notamment par le développement de l'outillage agricole et le cheptel animal.

***1.2/ Au niveau de l'insertion professionnelle.***

Pour les décennies à venir le secteur agricole constituera encore pour les nouvelles générations, la principale source d'emplois et d'auto – emplois. Or le savoir traditionnel dans les villages qui pendant des générations a permis avec succès l'économie et la survie ne se développe pas assez vite pour que les gens puissent s'adapter au changement rapides de l'environnement, écologique et social. Les générations actuelles d'agriculteurs sont par conséquent mal préparées pour attaquer la modernisation de l'agriculture.

Pour tous ces enjeux, la formation constitue un accompagnement incontournable.

En effet, le manque d'accès des populations rurales à une éducation générale et une formation professionnelle érige un obstacle à l'exploitation des potentialités en matière de développement économique tant au niveau individuel qu'à celui de la société dans son ensemble. C'est pourquoi en 1994, dans la dynamique des réformes conduites par le Ministère de l'agriculture Ivoirien, il est apparu nécessaire de restructurer le système de renforcement des capacités des acteurs ruraux car,

- (1) L'ensemble du système de formation du secteur agricole ne prépare pas suffisamment les acteurs du secteur rural à la maîtrise des changements induits par les croissances démographique et urbaine.
- (2) Le dispositif d'enseignement agricole, centré sur développement des spéculations, présentait un déséquilibre au profit des formations supérieures diplômantes au détriment des formations professionnelles qualifiantes pour les agriculteurs. Ainsi se pose le problème de la qualification de l'importante cohorte des jeunes ruraux qui s'installent chaque année et qui sont appelés à remplacer la force de travail vieillissante dans le secteur agricole.

## **2/ Le Projet Centres des Métiers Ruraux (CMR).**

La restructuration engagée par le Ministère de l'agriculture en 1994 a conduit à la création d'un Institut National de Formation Professionnelle agricole (INFPA), d'une Agence Nationale de Vulgarisation Agricole (ANADER), et le projet Centres des Métiers Ruraux (CMR).

La mise en œuvre de ce projet permet au MINAGRI de proposer désormais aux acteurs ruraux, animateurs de l'économie des villages, des formations suivant trois axes complémentaires:

- Formation aux métiers agricoles et domaines connexes à l'agriculture<sup>1</sup>.  
Développement des connaissances de base relatives aux domaines scientifiques régissant les métiers, des savoir-faire et des techniques.  
Valorisation des systèmes de production par des connaissances transversales
- Formation générale et éducation à la citoyenneté.  
Ouverture sur le monde et participation à la communication dans le monde moderne, renforcement des capacités d'organisation, de gestion et de négociation, alphabétisation fonctionnelle, etc.
- Information.  
Développement de la capacité/curiosité à rechercher et à accéder à l'information nécessaire et/ou souhaitée.

Les premières expériences de mise en place des réseaux de formation de ruraux ont été impulsées par le Projet CMR, aujourd'hui les centres de métiers ruraux sont créés à l'initiative des communautés rurales elles-mêmes ou de tout organisme de développement rural implanté dans le milieu. Le Projet CMR s'est avéré être précurseur du transfert de compétences aux collectivités décentralisées.

---

<sup>1</sup> Le métier selon le Projet CMR est un "genre d'occupation, utile à la société, économique, caractérisé par une spécificité exigeant un apprentissage, dont on peut tirer des moyens d'existence et de développement".

En milieu rural ces métiers sont à dominante agricole; le para agricole et les autres métiers connexes à l'agriculture devront prendre de plus en plus d'importance.

Le métier de par sa dénomination se structure en un domaine des connaissances de bases requises (racine) et en un domaine de spécialité. Le déroulement des activités de formation relatives au domaine des connaissances de base permet de renforcer les SAVOIRS FONDAMENTAUX. Les activités relatives au second domaine de la structure permettent de développer les APTITUDES TECHNIQUES.

### *2.1/ Les missions assignées au Projet<sup>1</sup>.*

Le Projet CMR a pour missions de :

- Concevoir un système national de formation professionnelle initiale en agriculture et autres métiers ruraux, et aider à l'émergence d'un Programme National de formation de masse non formelle en agriculture et autres domaines (réalisé avec succès de 1994 à 2002 dans le cadre d'une phase expérimentale), géré par les utilisateurs.
- Accompagner le développement du programme national

### *2.2/ Les défis à relever.*

- Permettre, en période de croisière, d'assurer la formation de masse pour 1260 pays ruraux (environ 10.000 villages) dans une situation d'économie nationale en mutation: réaliser en chaque année la formation de 30.000 ruraux
- Faire des ruraux des citoyens mieux formés, intégrés dans la vie nationale, dotés de connaissances qui leur permettent une meilleure maîtrise de leur environnement technique, économique, social et politique et qui soient en mesure de les enrichir en permanence, au fur et à mesure de l'évolution de cet environnement

### *2.3/ Eléments de stratégie d'intervention.*

- **Le diagnostic participatif comme porte d'entrée de l'approche CMR.**

Le diagnostic participatif, est pratiqué comme méthode permettant d'avoir une bonne lecture et une bonne connaissance du milieu, afin de dégager les atouts, les contraintes et les besoins de formation et d'information des ruraux.

Ciblé sur la problématique de la formation au métier il permet d'élaborer des projets de formation aux métiers ruraux et des plans de développement des ressources humaines pour les besoins de la communauté villageoise.

- **Un projet de formation à la carte ou une approche pédagogique fondée sur la demande.**

Les demandes sont formulées à partir des séances de réflexion collectives conduites avec les ruraux. Elles sont approfondies et permettent aux agriculteurs anciens ou nouveaux postulants de se déterminer pour la formation à un métier donné. Des projets de formation sont formulés pour des groupes homogènes et pédagogiquement acceptables.

Les contenus et les méthodes de formation mis en œuvre sont adaptés aux différentes catégories de groupes cibles: jeunes, adultes, femmes, lettrés, analphabètes.

- **Une prise en charge significative du coût des formations CMR par les populations bénéficiaires (au moins 25%)**

---

<sup>1</sup> Le projet CMR est né de la restructuration du dispositif national de formation agricole – attestation n°973 du 28 juillet 1994, du secrétariat du gouvernement – Le projet est financé par l'Etat ivoirien (BSIE). Il a bénéficié de l'appui des Coopération Française (FSP) de 1998 à 2002 et Allemande (GTZ) de 1995 à 2001.

Le projet est placé sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Agriculture et exécuté par une Cellule de coordination et de capitalisation (CECO) avec comme maître d'ouvrage délégué l'ANADER.

Pour le compte de la Tutelle un Comité de Pilotage et un Comité scientifique assistent l'équipe d'exécution.

- **Un partenariat et des alliances stratégiques au service de la formation des ruraux. Le projet est accompagné depuis sa création par les coopérations Allemande (GTZ) et Française (FSP) en plus de l'Etat Ivoirien**

La démarche prend en compte la mise en cohérence des actions de formation entreprises dans le milieu, la synergie des efforts de renforcement de capacité en faveur des ruraux en structurant les connaissances acquises dans un cursus de formation au métier.

- **Une formation de proximité pour les bénéficiaires.**

La formation se déroule dans le village en utilisant dans la mesure du possible les infrastructures disponibles de même que les ressources humaines présentes soit dans le village ou dans l'environnement immédiat du village, le cas échéant au niveau de la sous préfecture ou du département.

- **Une formation par alternance.**

La mise en œuvre du projet de formation au métier est accompagnée du début à la fin par les formateurs. Les activités de formation sont structurées en sessions alternées avec des périodes consacrées à la formation théorique et à la conduite des activités pratiques.

- **La gestion du dispositif de formation par les populations rurales.**

La démarche CMR est participative et responsabilisante. La démarche préconise à terme la gestion du dispositif de formation par les populations à l'échelle locale dans le cadre d'associations villageoises et à l'échelle régionale et nationale dans le cadre de fédérations d'associations représentant les bénéficiaires.

- **Une contribution significative à la professionnalisation des activités agricoles et para agricoles.**

En relation avec les organisations professionnelles, le Projet CMR œuvre pour l'intégration économique et sociale des ruraux dans leur différente corporation.

Ainsi les carrières professionnelles des hommes et des femmes de métier bénéficient de l'assistance des structures spécialisées de la profession. Cette assistance est désormais efficacement valorisée.

### **3/ Avantage économique de l'option.**

La formation des citoyens du monde rural reste une des fonctions essentielle de l'Etat. Même s'il n'exécute pas il ne se désengage pas. Il supporte financièrement et en contrôle l'efficacité en collaboration avec les bénéficiaires.

L'option des CMR limite les coûts pour l'Etat: du point de vue des investissements publics, elle limite les charges financières par une structuration intelligente du système :

- mobilisation des acteurs privés de proximité
- pas d'infrastructure <<centre de formation>>
- personnel salarié limité

### **Conclusion**

En définitive, les centres de métiers ruraux sont des espaces de formation, lieux de rencontre entre les populations rurales bénéficiaires et les ressources locales de formation pour l'exécution des différents projets de formation conçus avec la participation des ruraux eux-mêmes. Les réseaux ainsi constitués, autrement appelés centres des métiers ruraux, se démultiplient à l'échelle des pays ruraux pour réaliser l'ambitieux programme de formation aux métiers agricoles et autres métiers connexes à l'agriculture et à l'éducation citoyenne des populations rurales.

